

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 DECEMBRE 2015

Délibération
n° 2015.12.391

Centre information
jeunesse (CIJ) Mise
en place du dispositif
jeunes Initiatives
GrandAngoulême
(JIGA)

LE QUINZE DECEMBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 décembre 2015**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, Bertrand MAGNANON, Annie MARC, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Michel GERMANEAU à Mireille BROSSIER, Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Samuel CAZENAVE à Isabelle LAGRANGE, Armand DEVANNEAUX à Anne-Marie BERNAZEAU, Maud FOURRIER à Jacky BONNET, Joël GUITTON à Véronique DE MAILLARD, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Annie MARAIS à François NEBOUT, Catherine MAZEAU à Bernard CONTAMINE, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Olivier RIVIERE à Patrick BOURGOIN, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Jean-Philippe POUSSET

Excusé(s) :

Françoise COUTANT

Absent(s) :

Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Samuel CAZENAVE, Armand DEVANNEAUX, Maud FOURRIER, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Annie

MARAI, Catherine MAZEAU, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.12.391**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUE DE COHESION SOCIALE

Rapporteur : Madame PIERRE

**CENTRE INFORMATION JEUNESSE (CIJ) MISE EN PLACE DU DISPOSITIF JEUNES
INITIATIVES GRANDANGOULEME (JIGA)**

Vu les orientations du contrat de ville signé le 22 avril 2015

Vu les orientations de GrandAngoulême en faveur de l'Enseignement Supérieur

Vu la délibération instaurant la gratuité d'accès à Nautilus pour les jeunes à l'été 2015

GrandAngoulême porte une attention particulière à la jeunesse au travers des politiques mises en place :

- en faveur de l'insertion professionnelle en lien avec l'économie du territoire : Mission Locale, participation au FOFE, soutien à l'enseignement supérieur et rapprochement des écoles d'enseignement supérieure et des entreprises ;
- en faveur de la vie quotidienne et de la vie étudiante : soutien aux activités du Centre Information Jeunesse et à la mise en place de l'application numérique du « Bon Plan Etudiants » ;
- en faveur des loisirs : accès privilégié à Nautilus.
- La Jeunesse est également inscrite comme axe transversal du contrat de ville 2015-2021.

C'est pourquoi, en complémentarité de ces engagements, GrandAngoulême propose de soutenir le lancement d'un dispositif d'aide aux projets des jeunes animé par le Centre Information Jeunesse (CIJ). Il s'agirait d'aider les jeunes du territoire âgés de 11 à 25 ans, à valoriser leurs capacités personnelles au service du développement de l'agglomération, en leur apportant une aide financière destinée à :

- ▶ les engager à conduire des actions concrètes en faveur de leur territoire de vie
- ▶ expérimenter leur capacité d'initiative, leur autonomie, la confiance en eux.

Les projets admis présenteraient une utilité sociale, culturelle ou environnementale et devraient se réaliser sur le territoire de l'agglomération. Ils devront mettre en avant la plus-value apportée à des bénéficiaires spécifiques ou aux habitants de GrandAngoulême dans leur ensemble.

Un jury composé de professionnels de la jeunesse et présidé par un représentant de GrandAngoulême étudiera les projets sur la base d'un dossier établi par le jeune et sur une audition de présentation.

Le jeune aurait la possibilité de mener son projet seul ou en équipe, éventuellement avec l'appui d'une structure locale. La bourse serait au maximum de 1 000 € par projet, accordée une seule fois.

Le dispositif prendrait effet en janvier 2016. Une subvention de 10 000€ serait inscrite en ce sens au budget 2016 au chapitre de la Cohésion sociale, conventionnée avec le CIJ.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 4 novembre 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 25 novembre 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention dédiée de 10 000 € avec le Centre Information Jeunesse (CIJ) pour la mise en place du dispositif JIGA à partir de janvier 2016 et le règlement,

D'APPROUVER la convention de financement avec le Centre Information Jeunesse (CIJ) et **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à la signer,

D'IMPUTER la dépense au chapitre de la cohésion sociale.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 21 décembre 2015	<u>Affiché le :</u> 21 décembre 2015